

Cette subvention accordée au Ballet National par le ministère des Affaires extérieures, s'inscrit dans le cadre du programme d'aide à la promotion artistique à l'étranger. Ce programme vise notamment à faire connaître, à l'échelle internationale, l'excellence des arts au Canada. Cette tournée est aussi rendue possible grâce à l'aide du ministère des Affaires civiles et culturelles de l'Ontario ainsi que du secteur privé.

La ministre tient à féliciter le Ballet National du Canada pour les succès éclatants qu'il s'est mérités sous la direction artistique de Monsieur Erik Bruhn.

- 30 -

Pour plus d'information, prière de communiquer avec la Direction de la Promotion artistique du ministère, tél.: (613) 992-9947